

édito

Yves Cogoluègues Président de la SAT

Créée en 1840, reconnue d'utilité publique, et riche aujourd'hui de plus de 650 sociétaires, la Société archéologique de Touraine œuvre depuis 171 ans pour la connaissance de l'histoire de notre province et la protection de son patrimoine.

Ses activités sont multiples : conférences mensuelles, visites de sites et de monuments, aide aux chercheurs, publications régulières, gestion d'une bibliothèque d'étude ainsi que de nombreuses collections...

Aujourd'hui la SAT s'investit dans un projet qui répond pleinement à sa vocation : la sauvegarde et la mise en valeur de l'ancienne chapelle Saint-Libert. Inscrite depuis 1946 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, à l'initiative de la SAT, elle n'avait fait l'objet d'aucune action de sauvegarde depuis cette époque malgré son grand intérêt historique local ; la SAT s'est toujours ému de cette situation.

En s'engageant aujourd'hui dans ce projet, la SAT vise un double objectif :

- **sauvegarder un bâtiment important pour l'histoire de la ville de Tours ;**
- **restaurer et mettre en valeur cette ancienne chapelle pour installer la Société archéologique de Touraine dans un local historique, afin d'y organiser ses activités et y développer une vie culturelle dans le quartier le plus ancien de la ville.**

Pour le financement de cette opération, étalée sur au moins quatre années, la Société archéologique engagera une part de ses avoirs et sollicitera les différents partenaires publics (État, Région, Département et Ville) mais elle compte également sur un large soutien de ses sociétaires, ainsi que de particuliers et d'entreprises attachés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine tourangeau.

Chacun peut donc effectuer un don, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, et participer ainsi à cet ambitieux projet, tout en bénéficiant du dispositif fiscal avantageux prévu pour de telles actions de mécénat.

Je vous remercie par avance de ce soutien et de votre engagement aux côtés de la Société archéologique de Touraine.

La chapelle Saint-Libert : un projet **audacieux et réaliste**

Le toit de Saint-Libert apparaît sur cette gravure de Fischer de 1613, à droite de la tour Saint-Anthoine.



Située à l'angle de l'avenue André-Malraux et de la rue de la Bretonnerie, l'ancienne chapelle Saint-Libert est aujourd'hui dissimulée à la vue du public par des appentis disgracieux construits au XIX^e s. Il s'agit d'un édifice de construction soignée, d'allure purement romane, élevé probablement à la fin du XII^e s.

L'opération de sauvegarde et de mise en valeur débutera par un dégagement du bâtiment, en détruisant les appentis qui l'entourent sur deux côtés, ainsi que la maison qui s'y trouve accolée afin d'aménager le parvis. Des fouilles archéologiques seront entreprises qui permettront de retrouver, nous l'espérons, des traces des constructions antérieures, tout en améliorant notre connaissance sur cette partie du castrum de Caesarodunum.

Viendra ensuite le temps de la restauration du bâtiment. Les orientations, en la matière, sont claires : il s'agit de procéder à une restauration discrète afin de conserver au monument son charme et son authenticité.

La phase finale de l'opération concernera l'aménagement intérieur. La SAT destine le bâtiment à l'installation de son siège social : création de bureaux, de lieux de présentation et de stockage pour les documents et les collections qu'elle conserve ; l'essentiel du volume de la nef sera destiné à l'accueil du public pour des conférences, expositions, concerts, réunions (130 places assises)...

Ce projet contribuera enfin à une mise en valeur urbaine et à une requalification de la séquence de l'avenue André-Malraux, participant ainsi à la dynamique « Tours, ville d'art et d'histoire » et Loire « patrimoine Mondial de Unesco. ».

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

2011

- Achat de la chapelle par la SAT.
- Travaux urgents de sauvegarde.
- Permis de démolir.
- Dégagement de la chapelle.
- Diagnostic archéologique.
- Permis de construire.
- Recherche de financements.
- Lancement de la souscription publique.

2012

- Fouilles archéologiques.
- Couverture, charpente, isolation.
- Lancement des restaurations des façades.

2013

- Restauration extérieure.
- Création du module des bureaux de la SAT.

2014

- Restauration extérieure.
- Aménagements intérieurs.
- Installations intérieures.

Inauguration

Coût et financement du projet

Le coût total du projet est estimé à **1 200 000 €**

Les postes principaux sont :

- Achat : **192 000 €** (réalisé en mai 2011)
- Restauration : **670 000 €**
- Aménagement intérieur : **290 000 €**
- Equipement : **32 000 €**



État avant travaux de la chapelle Saint-Libert.

Pour le financement :

Un engagement de la SAT sur ses fonds propres à hauteur de **400 000 €** ; cette somme couvrant l'achat du bâtiment et une partie des travaux.

Des subventions publiques (État, Région, Département, Ville).

Un appel à souscription auprès des membres de la SAT et des particuliers intéressés par le projet.

Un appel au mécénat d'entreprise.



PHILIPPE TARDITS - architecte DPLG

Une esquisse de travail du projet achevé.

BON DE SOUSCRIPTION pour la restauration de la chapelle Saint-Libert

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Courriel :

Je souhaite que mon don reste anonyme.

Oui, je fais un don pour participer à la restauration de la chapelle Saint-Libert.

Mon don est de _____ €

(Merci de libeller votre chèque à l'ordre : «**Fondation du Patrimoine - Chapelle Saint-Libert**»)

Je souhaite bénéficier d'une réduction :

- de l'impôt sur le revenu
 de l'impôt sur la fortune
 de l'impôt sur les sociétés

POUR LES PARTICULIERS :

Votre don ouvre droit à une réduction :

de **l'impôt sur le revenu** à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable (exemple : un don de 1000 € = 666 € d'économie d'impôt).
OU de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (exemple : un don de 1000 € = 750 € d'économie d'impôt).

POUR LES ENTREPRISES :

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (exemple : un don de 1000 € = 600 € d'économie d'impôt).

Les informations recueillies sur ce document sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et que votre don reste anonyme, veuillez cocher la case ci-dessus.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies, nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune.